

*F) LE DIRECTEUR DE MONDORF-ETAT*

Que la Droite saisit l'occasion de prendre sa revanche contre celui qui fut trop longtemps «der gefährliche Tribun» (1), rien de plus normal; aux socialistes il n'en coûtait rien de voter contre leur ancien chef qui avait accepté un portefeuille . . . pour ne pas réussir; quant aux libéraux, l'animosité à l'endroit de Welter était pour une grande part d'ordre personnel . . . à moins qu'on ne veuille accepter l'interprétation d'après laquelle la question du ravitaillement n'aurait été qu'un prétexte et que la vraie raison du vote du parti libéral serait à chercher dans l'opposition faite par Welter aux desiderata de la grosse industrie, notamment ceux concernant le travail de nuit des femmes.2)

A la date du 3. 1. 1917 la Grande-Duchesse accorda à Michel Welter, «sur sa demande, démission honorable . . . avec remerciements pour ses bons et loyaux services»3) C'est Ernest Leclère qui prendra sa succession dans le ministère Thorn qui, lui, démissionnera le 24. 4. 1917, pour être remplacé par arrêtés grand-ducaux des 18 et 19.6.1917 par l'équipe Kauffman, Moutrier, Lefort, Faber, Kohn. 4)

La même année, la direction du service médical de l'Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains fut confiée, «suivant contrat», à Michel Welter, le conseiller de gouvernement Norbert Dumont étant administrateur-délégué. Cette dernière fonction sera remplie en 1920 par Alphonse Nickels et, à partir de 1921, par Antoine Funck. 5)

Depuis longtemps, le docteur Welter était partisan de l'idée de donner à Mondorf-Etat un caractère plus social. Mais même pendant le temps où l'Etablissement était placé sous sa direction, on n'arriva pas, faute de ressources, à atteindre ce but qui ne devait être réalisé, en partie, que bien plus tard.

Depuis le 10 mai 1917 une grève couvait parmi les ouvriers métallurgistes, notamment les éléments étrangers. Elle éclata le 31 du même mois et provoqua l'immixtion de l'autorité militaire allemande qui ne se borna pas à envoyer des troupes à Esch et à Differdange, mais qui voulait aussi rendre responsables la police et la gendarmerie luxembourgeoises de l'exécution des mesures prises par l'occupant contre les grévistes. Le 2 juin, Victor Thorn ne manqua pas de protester auprès du gouvernement allemand et de donner des ordres au major-commandant la force armée luxembourgeoise de ne pas tenir compte des instructions allemandes prises à son égard. 5bis)

On ne peut que conjecturer sur les réactions du docteur Welter à l'égard de la grève de mai-juin 1917, car s'il a passé des articles au quotidien «Escher Tageblatt» et à l'hebdomadaire «Die Schmiede», il ne les a pas signés. Mais comme la raison profonde de la grève consistait en l'atroce situation alimentaire dans laquelle se trouvait la presque totalité des ouvriers -